

Guebwiller, 5 juillet 2023

Mesdames et Messieurs les Délégués  
titulaires du Conseil Syndical du PETR

**Objet : Convocation au Conseil Syndical du PETR**

Madame, Monsieur,

Vous avez été désigné(e) par votre conseil de communauté pour le représenter au sein du conseil syndical du PETR.

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil syndical qui se tiendra le :

**Mercredi 12 juillet 2023 à 18 h 30**  
au siège de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach  
16, rue de Neuf Brisach  
68600 VOLGELSHEIM

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 30/03/2023
3. Programme LEADER 2023-2027 : institution du GAL Rhin Vignoble Grand Ballon et approbation de la convention avec la Région Grand Est relative à la mise en œuvre du Programme LEADER dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027
4. Conseil en Energie Partagé (CEP) :
  - 4.1. Convention avec les collectivités pour la mission de CEP et la mise en place du logiciel de gestion et de suivi énergétique des équipements publics
  - 4.2. Programme ACTEE :
    - 4.2.1. Avenant à la convention de partenariat régissant les relations entre le coordinateur du groupement et les bénéficiaires à intervenir avec Territoire d'Energie Alsace (TEA)
    - 4.2.2. Avenant n°2 à la convention particulière de financement d'actions et d'accompagnement technique par un économiste de flux à intervenir avec les communes bénéficiaires
5. Administration générale :
  - 5.1. Rapport d'activités de l'animation 2022 du PETR au titre de l'aide à l'ingénierie territoriale de la Région Grand Est
  - 5.2. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux et approbation de la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de gestion du Haut-Rhin dans le cadre du référent déontologue des élus
  - 5.3. Adhésion à la Maison de la Nature du Vieux Canal

6. Finances :
  - 6.1. Révision du montant de la contribution de la CCARB et de la CC Ried de Marckolsheim au service France Rénov et avenant à la convention de partenariat et de prestation de service
  - 6.2. Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57
7. Ressources humaines :
  - 7.1. Création d'un emploi non permanent (contrat de projet) à temps complet d'assistant administratif (« fusion » du poste gestionnaire LEADER à 50% avec le poste Assistant Administratif France Rénov)
8. Compte rendu des décisions prises en application des délégations données au Président
9. Informations et divers

Vous trouverez ci-joint les documents de séance.

Je vous saurais gré de bien vouloir, par retour de courriel ([petr@rvgb.fr](mailto:petr@rvgb.fr)) me confirmer votre présence à cette réunion ou, dans le cas contraire, déléguer votre suppléant(e) (cf. tableau joint) en m'en tenant informé, étant précisé que votre suppléant(e) est destinataire en copie de ce message.

En cas d'absence de votre suppléant et uniquement dans ce cas, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre délégué.

Dans l'attente de vous saluer à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président :



Francis KLEITZ

